



Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

Québec, le 19 novembre 2015

Monsieur Jean-François Samray
Président-directeur général
Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER)
211, Place D'Youville, bureau 04
Montréal (Québec) H2Y 2B3

**Objet : Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de
Rimouski-Neigette**

Monsieur,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique tenue les 28 et 29 octobre sur le projet mentionné, la commission du BAPE souhaite obtenir un complément d'information sur un élément du mémoire que vous lui avez présenté.

La figure de la page 12 du mémoire de l'AQPER (document déposé DM47) représente la production éolienne québécoise de novembre 2010 à octobre 2011 exprimée en pourcentage de la puissance installée.

1. Cette courbe représente-t-elle la moyenne de l'ensemble des parcs éoliens en exploitation durant cette période ? Combien de parcs éoliens en exploitation sont représentés dans cette courbe ? Et quelle était la puissance éolienne installée durant la période couverte par cette figure ?
2. Quel est le facteur d'utilisation annuel moyen de la production éolienne québécoise correspondant à cette période de 12 mois (novembre 2010 à octobre 2011) ?
3. À votre avis, l'année illustrée dans cette figure peut-elle être considérée comme représentative de la production moyenne des parcs en termes de facteurs d'utilisation ? Comment se comparent les facteurs d'utilisation moyens des autres années ?
4. Préciser de quelle(s) source(s) proviennent les données sur les facteurs d'utilisation mensuels qui ont permis de tracer cette courbe.

Vos documents et réponses doivent être acheminés, le plus tôt possible, et ce, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission